



SYNDICAT DES EXPLOITANTS DE LA FILIÈRE BOIS

Antoine d'Amecourt (Fransylva)
Sylvestre Coudert (EFF)
Dominique Jarlier (FNCOFOR)
Gérard Napias (FNEDT)
Jean-Michel Servant (FBF)
Bertrand Servois (UCFF)

Paris, le 14 février 2022

Objet : Demande de suspension de la signature du pacte filière « chêne »

Messieurs les Présidents,

Dans un communiqué diffusé ce week-end, la FNB a cru bon d'annoncer la signature imminente d'un accord de filière chêne reposant sur « *la généralisation du label UE à la forêt privée* » sans même attendre la décision du Conseil d'Etat fixant la date d'entrée en vigueur de l'annulation du dit « Label UE », actée par deux arrêts en date du 2/07/21.

Lors de l'audience qui s'est tenue ce jour, la rapporteure du Conseil d'Etat - dont les conclusions sont, sauf de très rares exceptions, suivies par le Conseil - a demandé de ne pas « *reporter la date d'effet de l'annulation pour excès de pouvoir des décisions du conseil d'administration de l'ONF* » précisant les engagements relatifs au label UE, ce qui signifie concrètement que, sous une dizaine de jours, le label UE dans sa formulation actuelle aura cessé d'exister et que le pacte filière dont il constitue la pierre angulaire sera vide de sens.

Au nom du bon sens, du pragmatisme et des principes généraux du droit qui ont conduit le Conseil d'Etat à l'annulation du label UE - « *Chacun est libre de disposer – comme il l'entend – de ses biens* » et « *un tiers ne peut disposer des*

.... /....

biens d'autrui sans l'accord de celui-ci » -, notre syndicat qui mobilise annuellement 500 000 m³ de chêne souhaite que les syndicats que vous présidez sursoient à signer ce pacte filière bois - tant que :

- Les exploitants-forestiers que nous représentons majoritairement avec 5 millions de m³ n'auront pas été consultés et associés à un accord qui concerne directement leur production,
- n'aura pas été mis en place un nouveau label par lots avec crédit quantité et créé un organisme de contrôle paritaire et indépendant (Ce que nous avons proposé aux assises de la forêt et à la mission Moreau(CGAAER)),
- les travaux des assises de la forêt et de la mission CGAAER destinés à solutionner les questions d'approvisionnement n'auront pas été rendus publics et intégrés aux accords afin de respecter les auditions et réflexions souhaitées parallèlement par le Ministre de l'Agriculture.

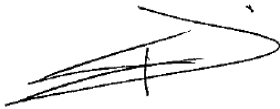
Une signature hâtive – sans le SEFB et sans attendre la décision du conseil d'Etat, l'élaboration d'un nouveau label UE et les rapports des Assises de la forêt et de la mission Moreau – de cet accord filière (dont le seul but est de renforcer la mainmise des gros transformateurs, au détriment des petites et moyennes scieries, sur la totalité d'une ressource dont il dispose déjà à 80%), ne manquera pas de soulever deux problèmes majeurs :

- Pourra-t-on parler de pacte filière (et même de filière) alors qu' un de ses maillons essentiels – à savoir les exploitants-forestiers qui représentent 25% de la récolte de bois d'œuvre – aura été ostracisé, condamné au silence et tenu à l'écart d'une problématique qui les concerne directement ?
- Devrons-nous en conclure que les 5 millions de m³ que nos adhérents récoltent annuellement n'intéressent pas les transformateurs français et qu'à l'avenir nous pourrions en disposer comme nous l'entendons ?

...../.....

Alors que le Président de la République ne cesse de répéter que « *le dialogue vaut mieux que la confrontation*, ce qui serait souhaitable au niveau international ne s'appliquerait pas en France à la filière bois, avec le risque de voir ce refus de dialogue accroître les dysfonctionnements et les fractures d'une filière dont tous les acteurs responsables aspirent à un fonctionnement intelligent et harmonieux, respectueux des métiers de chacun.

Restant à votre disposition pour m'entretenir avec vous de vive voix sur les incohérences actuelles qui remettent en cause notre volonté constructive de développer un système de contractualisation ouvert au bénéfice des petites et moyennes scieries, je vous prie de croire, chers Présidents, en l'assurance de mes cordiales salutations .



David Caillouel,
Président du Syndicat des Exploitants de la Filière Bois (SEFB)

Copie : S.REALLON